



Ecole Primaire «Tordo »  
2, avenue Général de Gaulle 06690 Tourrette- Levens

Contacts : 04.93.79.40.00 (pour les urgences)  
Privilégier les courriers électroniques : [ecole.0061563S@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061563S@ac-nice.fr)  
ou [herve.andrio@ac-nice.fr](mailto:herve.andrio@ac-nice.fr)  
Site à votre disposition : Ecole primaire Tordo

## MATERNELLE

Tourrette- Levens le 6 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier, l'équipe pédagogique vous confirme que votre enfant :

sera en CLASSE DE : **Petite et Moyenne Section**

ENSEIGNANT(E) : **Mme Romina MORISSON**

Communication avec la classe : KLASSLY

*L'enseignant(e) donnera les instructions de connexion à la rentrée.*

*J'autorise l'enseignant(e) à utiliser les adresses mails communiquées par la famille pour la correspondance (famille/ école).*

**Rentrée : le lundi 2 septembre 2024 à 9h40**

**Lieu de rentrée : BAT B (à gauche de la mairie), portail de gauche.**

**Réunion des parents de la classe : le jeudi 5 septembre 2024 à 17h**

Tous les enfants devront être accompagnés jusqu'au portail de l'école.

Le matin à 8h20, à 11h30 et à 16h30, les enfants seront accueillis et récupérés au portail.  
Le premier jour, il faudra bien vérifier et notifier à l'enseignant les jours de cantine, garderie  
et les situations particulières, l'orthographe de ses nom et prénom et sa date de naissance.

## Liste des fournitures pour les PS : Année scolaire 2024 – 2025

- Un **tablier vert** marqué au nom de l'enfant (sur le devant)
- Un **sac à dos** pouvant contenir un petit cahier).
- Un **porte-vues format A4**, 80 vues, personnalisable.
- Un **bloc STENO A5, à spirales** (pages sans lignes), 14,8x21cm.
- Un **gobelet** marqué au nom de l'enfant
- Un **paquet de lingettes**
- Une **boîte de Mouchoirs**
- Un sac plastique contenant des **habits de rechange** au nom de votre enfant écrit bien en évidence (**1 t-shirt ; 1 pantalon ; 1 slip/culotte ; 1 paire de chaussettes**).

Pour la sieste : **un doudou** (qui restera à l'école) et/ou **tétine si besoin (rangée dans une petite boîte** et qui restera à l'école également), **une couverture (et un petit oreiller si vous le souhaitez.)**

Quelques informations et rappels :

### HORAIRES DE L'ECOLE

	PERI-SCOLAIRE Inscription obligatoire en mairie	ECOLE	PERI-SCOLAIRE Inscription obligatoire en mairie *
Ecole  <b>Lundi Mardi</b>	7h – 8h15	<b>8h20- 16h30</b> accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30  *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.
<b>Péri- scolaire Mercredi</b>	Centre de loisirs Inscription obligatoire en mairie		
Ecole  <b>Jeudi Vendredi</b>	7h – 8h15	<b>8h20- 16h30</b> accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30  *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.

## RECOMMANDATIONS

### *L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous*

Elle se définit en trois grands axes :

- Une école qui **s'adapte aux jeunes enfants**
- Une école qui **organise des modalités spécifiques d'apprentissage**
- Une école où **les enfants vont apprendre et vivre ensemble**

La durée de la semaine scolaire des élèves à l'école maternelle est fixée à vingt-quatre heures.

La loi de refondation de l'École donne une nouvelle mission à l'école maternelle.

Organisée en un cycle unique, l'école maternelle est la première étape pour garantir la **réussite de tous** les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Elle **s'adapte** aux jeunes enfants en tenant compte de leur développement et construit des **passerelles entre la famille et l'école**. Elle organise des modalités spécifiques d'apprentissage en mettant en place **des situations variées** : résolution de problèmes concrets, entraînements, mémorisation. Le jeu y tient une place particulière : il favorise la richesse des expériences vécues et alimente tous les domaines d'apprentissage. L'école maternelle permet aussi aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble : elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et **permet à l'enfant de se construire comme personne singulière au sein d'un groupe**.

Le nouveau programme de l'école maternelle organise les enseignements en cinq domaines d'apprentissage :

- mobiliser le langage dans toutes ses dimensions**
- agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique**
- agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques**
- acquérir les premiers outils mathématiques**
- explorer le monde**

Chacun de ces cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien.

**La place primordiale du langage est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous.** La pratique d'activités physiques et artistiques permet de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée. Les domaines "Acquérir les premiers outils mathématiques" et "Explorer le monde" s'attachent à développer une première compréhension des nombres et des premiers outils mathématiques, de l'environnement des enfants et à susciter leur questionnement. En s'appuyant sur des connaissances initiales liées à leur vécu, l'école maternelle met en place un parcours qui leur permet d'ordonner le monde qui les entoure, d'accéder à des représentations usuelles et à des savoirs que l'école élémentaire enrichira.

Vous retrouverez les programmes complets sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-maternelle-4193>

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'enseignante, Romina MORISSON :

Le directeur, Hervé ANDRIO :

